

# Contrats et payes dans l'Animation

THEMATIQUE : DROIT SOCIAL

## Présentation

**Comment décrypter les spécificités du secteur de l'animation pour élaborer des contrats conformes aux réglementations légales et conventionnelles ?**

En tant qu'employeur, il est nécessaire d'acquérir les bons réflexes pour :

- identifier le contrat adapté,
- procéder aux modifications de contrats,
- s'approprier les bases de la paye appliquées au secteur de l'animation

### Le + de la formation

Approche pragmatique et études de cas concrètes et contextualisées.

## Objectifs

- Réaliser des payes des statuts atypiques à l'Animation
- Connaître et maîtriser les obligations sociales spécifiques
- Savoir gérer les modifications des contrats
- S'initier au paramétrage des logiciels de paye

## Programme

### Le contrat de travail générique

- Lecture commentée d'un contrat de travail classique
- Les heures en plus : heures supplémentaires, heures complémentaires/complément d'heures

### Les contrats à durée déterminée

- Les contrats particuliers
- Le contrat CDII (CDI Intermittent)
- Le contrat modulé
- Le contrat d'engagement éducatif
- Le contrat des animateurs techniciens et professeurs

### La paye

- La paye classique
- Les contrats spécifiques
- Les particularités et/ou incidents
- Embauche ou départ en cours de mois ou de cycle
- Les bases forfaitaires de Sécurité Sociale
- Le déroulement de carrière
- L'ancienneté et la reconstitution de carrière
- La maladie : IJSS ou IJ prévoyance



### PUBLIC ET PRE-REQUIS :

Comptable, Président·e, Secrétaire-comptable, Directeur·trice.

Inscription individuelle ou en binôme au sein d'une même structure.

Les participants doivent être équipés d'un ordinateur portable.

### METHODES PEDAGOGIQUES & SUPPORTS :

- Pédagogie active
- Support adressé aux stagiaires post formation

### INTERVENANTE :

Juriste experte en droit social

### DUREE :

4 jours

### DATES ET LIEUX :

11 AU 14 FEVRIER A BORDEAUX  
02 AU 05 MARS A ALFORTVILLE  
06 AU 09 AVRIL A LYON  
09 AU 12 JUIN A AIX-EN-PROVENCE  
06 AU 09 OCTOBRE A NANTES  
07 AU 10 DECEMBRE A ALFORTVILLE

### COUT DE LA FORMATION :

1 400 € nets de taxes / personne sur les sessions inter-entreprises.

Session intra-entreprise sur-mesure : nous contacter.

Prise en charge directe possible par Uniformation dans le cadre du catalogue Animation.